

EPIDEMIE DE ROUGEOLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

L'essentiel :

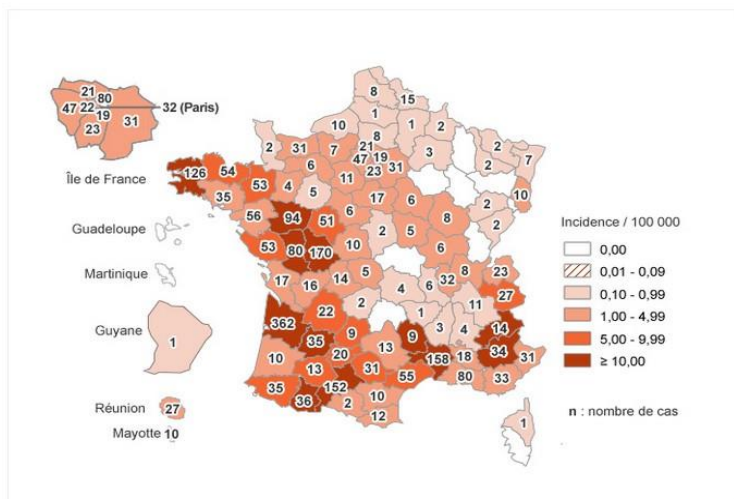
Rappel de la maladie:



- La rougeole est une maladie très contagieuse due à un **virus** qui se transmet dans l'air (un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes),
- Elle se transmet très facilement par la **toux**, les **éternuements** et les **secrétions nasales**,
- Les principaux symptômes sont : fièvre élevée, nez qui coule, conjonctivite, toux, fatigue importante, éruption de petites taches très rouges débutant au visage (derrière les oreilles, sur le front) puis sur le corps,
- Il n'existe pas de traitement spécifique du virus de la rougeole. La **vaccination** est la meilleure protection,
- Des complications peuvent survenir et être graves : infection pulmonaire et complications neurologiques.
- La rougeole est **une maladie à déclaration obligatoire** en France.

Situation sanitaire:

- Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 décembre 2020, 240 cas de rougeole ont été déclarés (contre 2636 cas au cours de l'année 2019 dont 33 cas en Mayenne entre le 1^{er} janvier et le 28 mai 2019).
- Près de 9 cas sur 10 sont survenus chez des personnes non ou incomplètement vaccinées

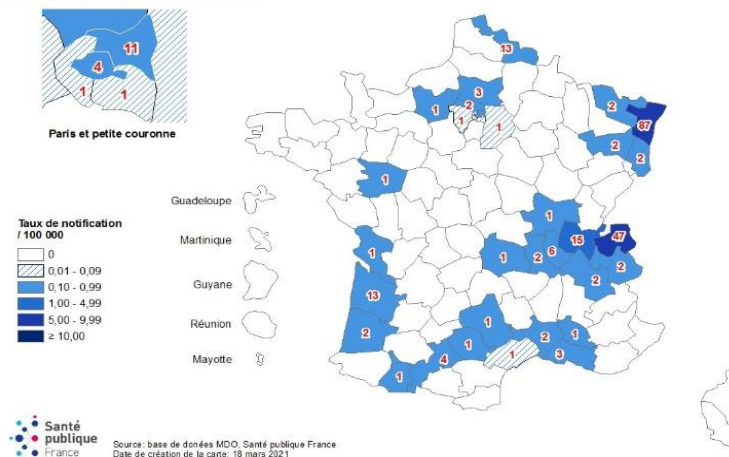


Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département entre février 2018 et février 2019

Source : Santé publique France

Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département* de résidence, France, 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (n = 240)

* Attention: pour Paris et les départements de la petite couronne, l'incidence et les nombres de cas par département ne sont lisibles que sur l'agrandissement ci-dessous.



En effet, après avoir diminuer entre 2012 et 2016, le nombre de cas de rougeole a augmenté de manière importante depuis novembre 2017 (2152 cas entre le 6 novembre 2017 et 4 mai 2018). Cette situation est la conséquence d'une couverture vaccinale insuffisante chez les nourrissons, les enfants et les jeunes adultes.

Depuis, la France a enregistré une chute rapide du nombre de cas déclarés à compter du mois d'avril 2020. Cette situation, qui se poursuit est très vraisemblablement en lien avec les mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, le maintien de ces mesures (gestes barrière, port du masque, distanciation, couvre-feu...) ayant un effet sur la transmission des autres pathogènes respiratoires.

Milieus à risques :

- Milieu du soin
- Milieu de la petite enfance
- Milieu scolaire/universitaire
- Communautés non ou incomplètement vaccinées (gens du voyage, migrants ...)

Comment être protégé contre la rougeole :



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ



@MinSoliSante

Suis-je protégé contre la rougeole ?

La rougeole est une des maladies
infectieuses les plus contagieuses

Un malade peut contaminer jusqu'à
20 personnes



Les jeunes enfants, les adolescents
et les jeunes adultes sont
les plus concernés



La vaccination est la meilleure protection

Je suis né en 1980
ou après

Je consulte
mon carnet de santé,
pages vaccinations

- J'ai reçu **2 doses** de vaccin contre la rougeole
→ Je suis protégé
- Je n'ai reçu qu'une dose
- Je ne suis pas vacciné
- Je n'ai pas mon carnet de santé
→ Je consulte mon médecin

Je suis né
avant 1980

J'ai probablement
déjà eu la rougeole,
dans ce cas
je suis protégé

→ En cas de doute, je consulte
mon médecin qui pourra
me conseiller

Que faire en cas d'une éventuelle exposition à la rougeole ?



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ



@MinSoliSante

J'ai été exposé à la rougeole : que faire ?

J'ai été en contact avec une personne
malade de la rougeole, même brièvement



Dans ma **famille**



Dans un lieu d'**accueil collectif** :
crèche, chez l'assistante maternelle, école



Sur mon lieu de **travail** :
bureau, cantine...

La rougeole est une maladie très contagieuse :
elle se transmet très facilement par l'air (postillons, toux, éternuements...)
à toutes les personnes non vaccinées et qui ne l'ont jamais eue.

Je suis né avant 1980

J'ai probablement
déjà eu la rougeole,
dans ce cas
je suis protégé

En cas de doute,
je consulte mon médecin
qui pourra me conseiller

Je suis né en 1980 ou après

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations :

➤ J'ai reçu **2 doses de vaccin**
contre la rougeole ou bien
je suis **certain d'avoir eu la maladie**

Je suis protégé

➤ J'ai reçu **1 dose de vaccin**
contre la rougeole

Je consulte rapidement mon médecin
pour une **2^e dose** idéalement dans
les 3 jours après l'exposition

➤ Je n'ai **pas reçu de vaccin**
contre la rougeole

Je consulte mon médecin
dans les 3 jours après l'exposition
pour **mettre à jour mes vaccinations**

➤ Je n'ai **pas mon carnet de santé**
➤ Je ne sais pas si j'ai déjà eu la rougeole

Je consulte mon médecin dans les 3 jours
pour qu'il me **conseille** et **mette à jour**
mes vaccinations si nécessaire

J'ai un enfant âgé de 6 à 12 mois

- Il existe des **recommandations spécifiques** pour **protéger mon enfant**

Je consulte impérativement mon médecin dans les 3 jours qui suivent l'exposition pour que **mon enfant reçoive une dose de vaccin ou un traitement approprié**

Je ne peux pas être vacciné contre la rougeole

- Les **femmes enceintes**, les **nourrissons de moins de 6 mois** et certaines **personnes immunodéprimées** ne peuvent pas être vaccinées contre la rougeole

Je consulte impérativement mon médecin dans les 3 jours qui suivent l'exposition pour **mettre en place un traitement approprié** et éviter la survenue de la maladie

J'ai la rougeole : que dois-je faire ?

Premiers signes de la rougeole

Ils peuvent apparaître 1 à 2 semaines
après avoir été exposé au virus :

- fièvre élevée ;
- toux de plus en plus marquée ;
- écoulement du nez et des yeux ;
- yeux rouges gonflés et gêne à la lumière ;
- grande fatigue.

Après 3 ou 4 jours de fièvre élevée :

- apparition d'une éruption de boutons (petites taches rouges) ;
- d'abord derrière les oreilles puis au niveau du visage, puis dans le cou, sur le thorax et tout le corps.

La rougeole est une maladie extrêmement contagieuse qui se transmet par l'air (postillons, toux, éternuements...) à toutes les personnes non vaccinées et qui ne l'ont jamais eue. C'est une maladie virale contre laquelle il n'y a pas de traitement spécifique ou antibiotique.

5 consignes à respecter en cas de symptômes

1

J'appelle mon médecin pour être pris en charge

- J'évite de me déplacer d'emblée au cabinet de mon médecin ou aux urgences pour ne pas contaminer les autres patients.

J'informe au plus vite mon entourage

2

- Toutes les personnes avec qui j'ai été en contact ces 5 derniers jours.

Femmes enceintes, parents d'enfants de moins de 12 mois, personnes immunodéprimées en priorité. En cas de doute sur leurs antécédents de vaccination ou de rougeole, elles pourront contacter leur médecin et recevoir une dose de vaccin ou un traitement approprié si nécessaire.

3

Je m'isole à mon domicile pendant la maladie

- Je limite les contacts avec mon entourage.
- J'évite les sorties et surtout les lieux collectifs (crèches, écoles, travail, centres commerciaux, cinémas, transports en commun...).
- J'aère mon logement au moins 10 minutes par jour.

Je porte si possible un masque

4

- En cas de contacts avec d'autres personnes.

Les masques chirurgicaux sont en vente en pharmacie.

5

Si mon état de santé se dégrade, j'appelle le 15 (SAMU)

La rougeole peut entraîner des complications graves nécessitant une hospitalisation.

- Épuisement
- Difficultés respiratoires
- Troubles de la vue importants
- Fièvre qui ne baisse pas
- Forts maux de tête
- Troubles de la conscience...